

Images libres de droits

Lorsque l'on récupère sur Internet des images pour illustrer une publication, comme par exemple une photographie pour un article, il faut avoir l'autorisation du créateur de la photographie (ou du dessin).

Il n'est pas toujours facile de retrouver le créateur et lui écrire, puis attendre sa réponse, peut prendre beaucoup de temps.

Mais il existe des sites qui proposent des images « libres de droits » que l'on peut utiliser sans autorisation. Voici comment se procurer une image libre de droits.

1. Connectez-vous au site www.google.fr qui est un moteur de recherche.
2. Cliquez sur **Images**. (en haut à droite) puis sur « **paramètres** » (en bas à droite)
3. Cliquez maintenant sur **recherche avancée**
4. Entrez votre recherche dans la première case (par exemple le nom d'un animal)
5. En bas à droite, déroulez la boîte et choisissez « **libre de droits d'usage ou de distribution** »
6. Cliquez sur le bouton de recherche.

Recherche avancée d'images

Trouvez des images avec...

tous les mots suivants :

ce mot ou cette expression exacts :

l'un des mots suivants :

aucun des mots suivants :

Pour effectuer cette opération dans le champ de recherche

Saisissez les mots importants : givre hivernal

Ajoutez des guillemets autour des mots exacts : "fleur de givre"

Saisissez ou entre tous les mots à inclure : arbres OR mauvaises herbes OR graminées

Placez un signe - (moins) devant les mots à exclure : -fantômes

Affinez ensuite la recherche par...

taille de l'image : toutes les tailles

format : tous les formats

couleurs de l'image : toutes les couleurs en couleur noir et blanc transparent cette couleur :

type d'image : tous les types

région : tous les pays/territoires

site ou domaine :

SafeSearch : Afficher les résultats les plus pertinents

type de fichier : tous les formats

droits d'usage : libre de droits d'usage ou de distribution

Recherche avancée

Pour récupérer une image, procédez de la façon suivante :

1. Cliquez sur la vignette correspondante. Une autre page s'affiche.
2. Cliquez sur le lien « Afficher l'image en taille réelle »
3. Une fois l'image affichée, faites un clic droit et choisissez « Enregistrer l'image sous »
4. Donnez un nom au fichier et repérez bien le dossier où il va être enregistré pour le retrouver lorsque vous aurez à le charger dans votre production, sur le site d'école....